

 **Diplôme d'Université**
droit du travail

Diplôme d'Université - niveau bac+2 - formation à temps partiel

Informations et inscriptions

Université de Rennes 1
Service formation continue
6, rue Kléber - CS 16926
35069 Rennes CEDEX
Tél : 02 23 23 39 50
sfc@univ-rennes1.fr

Contacts

Chargée de mission
Marie-Pierre LE NEZET
Assistante de formation
Françoise RAZANAMARO

Coordination pédagogique

Élodie COHEN-MORVAN
université de Rennes 1

En savoir plus :
sfc.univ-rennes1.fr

Public

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de s'initier ou d'approfondir ses connaissances en matière de droit du travail pour un meilleur exercice de ses responsabilités professionnelles actuelles ou à venir.

Objectifs, compétences développées

Le droit du travail est devenu une composante de plus en plus incontournable dans la vie des entreprises. Sa maîtrise s'avère indispensable à l'intérieur même de l'entreprise, non seulement pour le personnel intégré au service de ressources humaines, mais également pour les salariés responsables d'unités de production ou de sites souvent confrontés à des difficultés d'ordre juridique dans la gestion des effectifs dont ils ont la charge (par exemple, problème disciplinaire ou encore octroi des congés). Il en va de même dans les PME et les très petites entreprises où le dirigeant principal ne peut ignorer les règles du droit du travail (horaires, salaires...).

Par ailleurs, les entreprises externalisent parfois une partie de l'activité ressources humaines (auprès notamment de cabinets d'expertise-comptable) et font appel à des structures de conseil (organisation, formation, droit). Les collaborateurs de ces structures -en tant que professionnels- doivent également avoir une connaissance aussi précise que possible du droit du travail.

Débouchés

- Renforcer sa position professionnelle.
- Travailler dans un service d'administration du personnel, une organisation professionnelle, un service de comptabilité et de gestion.
- Travailler dans une association.

Conditions d'accès

Bac et expérience professionnelle.
Possibilité de validations d'acquis selon expérience.
Accès sur dossier et entretien.



Modalités pratiques

Prix de la formation :

- 1 455 euros

Durée :

- 106 h

Lieu :

- Rennes

Nombre de places :

- 20

Constitution du dossier :

- dossier de candidature
- photo d'identité
- photocopies des diplômes
- attestations professionnelles

Calendrier

Date limite de dépôt de dossier :

- avant fin février

Début de la formation :

- mars

Organisation pédagogique

La formation se déroule de janvier à octobre, à raison d'environ 10 heures par mois (vendredi après-midi et samedi toute la journée dans la plupart des cas). Le volume horaire de la formation est de 106 h, examens compris.

Les cours sont essentiellement dispensés par des universitaires.

Le contrôle des connaissances s'appuie sur un contrôle continu qui se déroule successivement après chaque module. Seul le module 6 ne fait pas l'objet d'un examen. Ce système ne prévoit pas de seconde session.

Programme

Module 1 - les normes du droit du travail (10 h) :

Gilles DEDESSUS-LE MOUSTIER, maître de conférences à la faculté de droit (université de Rennes 1)

- présentation des différentes normes ;
- régime des accords collectifs ;
- articulation accord collectif/contrat de travail.

Module 2 - le contrat de travail (30 h) :

Élodie COHEN-MORVAN, maître de conférences associée à la faculté de droit (université de Rennes 1)

- recrutement : réglementation juridique et formalités administratives ;
- choix du contrat de travail ;
- droits et obligations des parties contractantes (discipline...) ;
- clauses du contrat de travail ;
- modifications du contrat de travail ;
- rupture du contrat de travail (modes de rupture, conséquences).

Module 3 - la durée du travail (10 h) :

Lara BAKHOS, avocat

- temps de travail (durée, heures supplémentaires, temps partiel...) ;
- temps de repos (congrés payés, jours fériés...) ;
- aménagement du temps de travail ;
- négociation collective sur le temps de travail.

Module 4 - la rémunération du salarié (10 h) :

Gaëlle PENEAU, avocat

- éléments de rémunération (salaire, prime, avantages...) ;
- régime juridique, social et fiscal des éléments de rémunération ;
- contrôle URSSAF.

Module 5 - les institutions représentatives du personnel (10 h) :

Élodie COHEN-MORVAN, maître de conférences associée à la faculté de droit (université de Rennes 1)

- mise en place (les élections des représentants du personnel) ;
- les différentes institutions du personnel (délégués du personnel, le comité d'entreprise, le CHST, la délégation unique du personnel, les syndicats) ;
- rôles et attributions ;
- les moyens (les moyens matériels, les heures de délégation et le recours aux experts).

Module 6 - le contentieux prud'homal (10 h) :

Olivier TREPART, vice-président du conseil des prud'hommes de Rennes

- compétence ;
- organisation ;
- procédure.

Module 7 - interactions droit du travail/protection sociale (10 h) :

Lara BAKHOS, avocat

- maladie du salarié ;
- risques professionnels ;
- couverture sociale complémentaire d'entreprise.

Module 8 - santé et sécurité au travail (10 h) :

Nathalie DEDESSUS-LE MOUSTIER, maître de conférences à l'IUT de Lorient (université Bretagne Sud)

- les principes généraux de la prévention et les obligations de sécurité et d'évaluation des risques de l'employeur ;
- les droits et obligations des travailleurs ;
- la prise en compte de la pénibilité au travail et des risques psychosociaux (RPS) ;
- l'organisation de la sécurité et les interlocuteurs en matière de santé-sécurité (CHSCT, inspection du travail, médecine du travail).

Cellule insertion professionnelle

À destination des stagiaires en reprise d'études ou engagés dans un processus de validation d'acquis, nous vous accompagnons dans vos recherches d'emploi ou de stage :

- en vous apportant un service comportant des ateliers, un module de techniques de recherche d'emploi en ligne, un forum d'échange et un accès à nos réseaux sociaux ;
- en sélectionnant des offres, au sein des sites d'emploi en lien avec les formations de l'université de Rennes 1 ;
- en effectuant une revue de presse vous permettant d'aborder le marché caché de l'emploi ;
- en renforçant votre présence au cœur des manifestations d'entreprises.

La cellule IP met également à votre disposition, des enquêtes d'insertion sur les diplômés de l'université de Rennes 1.

Si vous êtes étudiant, veuillez prendre contact avec la scolarité de la faculté de droit et de science politique

tél. : +33 (0)2 23 23 76 76 - droit-scol@listes.univ-rennes1.fr